

OFFRE D'EMPLOI**POMPIER·ÈRE PRÉVENTIONNISTE**

Service :	Sécurité incendie
Statut :	Poste non syndiqué Permanent
Horaire :	Temps plein 32,5 heures/semaine
Salaire :	Taux horaire entre 33,66 \$ et 42,08 \$ <i>(le salaire peut être sujet à changement, présentement soumis à la procédure d'évaluation)</i>

SOMMAIRE DE LA FONCTION

Sous la supervision du directeur du Service de sécurité incendie, la personne titulaire du poste réalise des inspections régulières pour évaluer les risques d'incendie et assurer la conformité aux règlements en vigueur. Elle planifie et met en œuvre des programmes de prévention, élabore des plans d'intervention, mène des enquêtes d'incendie et participe activement aux opérations d'urgence. Elle collabore également avec d'autres services municipaux et voit à l'application des lois, des normes et des règlements en prévention incendie.

PRINCIPALES FONCTIONS

- Effectuer des visites dans les bâtiments sur une base régulière selon le cycle d'inspection prévu pour évaluer les risques d'incendie faibles, moyens, élevés et très élevés sur le territoire de la Ville de Chibougamau et sur le territoire du Gouvernement régional Eeyou Istchee Baie-James (GREIBJ);
- Voir, avec le Service d'urbanisme, lors de l'émission de permis de construction ou de rénovation, de la conformité au règlement d'incendie;
- Planifier et organiser les programmes en prévention incendie;
- Identifier et proposer les correctifs sur tout risque d'incendie;
- Conception et révision de la mise à jour des plans d'intervention;
- Intervenir sur les incendies et autres événements relevant du Service;
- Élaborer des activités en matière de mesures d'urgence (ex. : exercice d'évacuation);
- Faire la prise de rendez-vous pour les visites de prévention;
- Accueillir les visiteurs en caserne;
- Effectuer les enquêtes d'incendies RCCI;
- Participer aux opérations de protection contre les incendies, sauvetages, interventions du service dans diverses situations d'urgence;
- Participer et/ou présider différents comités.

Cette description d'emploi n'est pas limitative. Elle contient les éléments caractéristiques de l'emploi et ne doit pas être considérée comme une énumération exhaustive de toutes les exigences occupationnelles inhérentes à la fonction. La personne titulaire peut être appelée à s'acquitter de toutes autres tâches demandées par son supérieur immédiat, pour autant qu'elles soient connexes.

FORMATION ET EXPÉRIENCE

- Détenir un diplôme d'attestation d'études collégiales (AEC) en prévention des incendies;
- Détenir un DEP d'intervention en sécurité incendie ou la formation de Pompier I (un atout);
- Connaissance suffisante des techniques de lutte contre l'incendie;
- Connaissance suffisante des lois applicables, des règlements, des directives et procédures en vigueur;
- Maîtriser les logiciels de la suite Microsoft Office;
- Connaissance du logiciel (Target 9-1-1) BEE ON urgence;
- Maîtrise les différents codes : CNB, CNPI, CBCSQ et les normes applicables;
- Posséder un permis de conduire valide incluant la classe 4A ou s'engager à l'obtenir;
- Bonne capacité d'analyse et de synthèse;
- Capacité d'intervention dans des situations difficiles;
- Capacité de préparer et de donner de la formation en matière de prévention des incendies;
- Capacité de planifier et d'organiser;
- Leadership;

.../2

- Facilité de communication verbale et écrite;
- Réussir avec succès les différents examens de qualifications.

CONDITIONS DE L'EMPLOI

- Poste non syndiqué;
- Emploi permanent, 32,5 heures par semaine;
- Horaire de travail flexible* sur 4½ jours (*en fonction des besoins du service, dans une optique de conciliation travail-famille et vie personnelle et en respectant l'équité entre les salariés);
- Taux horaire variant selon l'expérience entre 33,66 \$ et 42,08 \$ (le salaire peut être sujet à changement, présentement soumis à la procédure d'évaluation);
- La personne peut être appelée à faire de la garde.

La Ville de Chibougamau souscrit à un programme d'accès à l'égalité et elle encourage les femmes, les minorités visibles, les minorités ethniques, les autochtones et les personnes handicapées à présenter leur candidature.

Toute personne intéressée et possédant l'expérience requise est invitée à déposer sa candidature en ligne au <https://www.ville.chibougamau.qc.ca/participation-citoyenne/emplois>

Date limite : 3 juin 2025

DONNÉ À CHIBOUGAMAU, ce 13 mai 2025

Claudy Drouin, conseillère en ressources humaines